

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <b>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</b>	2019/271  Paraphe : FS
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>Délibération n°DC2019/106</b>	

**Nombres de membres :** Le seize octobre deux mille dix-neuf, le Conseil  
**En exercice :** 124  
**Présents :** 75  
**Votants :** 84  
**POUR : 84 (100 %)**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

**Date de la convocation :** 08/10/2019

M. Gérard DEGLAIRE est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** MMES ANDREY Danièle, BAUDART Martine, FOURCART Marie Hélène, GERARD Brigitte, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LEFORT Sylvie, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PIEROT Chantal, ROGER Magali, THOMAS Andrée et MM ADAM Claude, ADIN Michel, AUDEGOND Mickael, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARRE Joël, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean Pierre, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT-CHAUVET Laurent, LEONI Alain, LESOILLE Patrick, LOUIS Jean Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MELIN Pascale, MENDES Michel, MIELCAREK Christian, MOUTON Francis, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, POUCKET Éric, QUEVAL Guillaume, RENARD Damien, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, THIERY Pierre, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VAN STECKELMAN Gérard.

**Représentés :** Mme BECHARD Isabelle donne pouvoir de vote à M. MATHIAS Frédéric, Mme LESUEUR Patricia donne pouvoir de vote à M. ADAM Claude, Mme PAYEN Françoise donne pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, M. DEMISSY Pierre donne pouvoir de vote à M. BOUILLON Mathieu, M. HANNEQUIN Laurent donne pouvoir de vote à M. MOUTON Francis, M. JUILLET Bruno donne pouvoir de vote à M. THIERION Vincent, M. MASON Jean Philippe donne pouvoir de vote à M. BROYEZ Jean, M. OUDIN Denis donne pouvoir de vote à M. COLSON Dominique, M. RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis.

#### **OBJET : CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS SUITE A AVANCEMENTS DE GRADE**

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 ;  
Vu l'avis de la CAP en date du 13/09/19 ;  
Vu l'arrêté n°2019/483 établissant le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe ;  
Vu l'arrêté n°2019/484 établissant le tableau annuel d'avancement au grade d'agent territorial spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles ;  
Vu l'avis favorable du comité technique en date du 01/10/2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE :

- la suppression, à compter du 1er novembre 2019 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe
- la création, à compter du 1er novembre 2019, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe.

.../...

- La suppression de 4 emplois d'agent territorial spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles, dont 3 à temps complet et 1 à temps non complet (119.6/151.67h)
  - La création de 4 emplois d'agent territorial spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles dont 3 à temps complet et 1 à temps non complet (119.6/151.67h)
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

